DLP 29-8-88036662

MINISTERE DE L'AGRICULTURE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Publication périodique

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES RHONE-ALPES

AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

EDITION BAS-VIVARAIS

ABONNEMENT ANNUEL : 70 f

REGISSEUR RECETTES D.D.A. CCP LYON 9431-17 A

(7) 862 20 30

Circonscription RHONE-ALPES 55, rue Mazenod 69426 LYON CEDEX 3

15 juillet 1982

N° de série continue 24

Bulletin n° 24

ARBRES FRUITIERS

LUTTE CONTRE LES ACARIENS :

Ce texte fait suite à celui du bulletin n° 13 du 5 mai 1982. Le temps chaud et sec de ces dernières semaines a pu favoriser le développement des acariens en particulier des acariens rouges. Les dégâts les plus caractéristiques sont le fait de populations importantes et se manifestent davantage par temps sec : c'est la grisaille du feuillage qui peut aboutir à la chute dans les cas les plus graves.

PRODUITS UTILISABLES CONTRE LES ACARIENS

Matières actives	Produits commerciaux	Délais d'emploi avant récolte	Observations
Amitraze 60 g de m.a./hl	MAITAC 20 TUDY	30 jours	
Azocyclotin 30 g de m.a./hl	PEROPAL	30 jours	sur pommier uniquement
Benzoximate 40 g de m.a./hl	ARTABAN	15 jours	
Bromopropylate 50 g de m.a./hl	NEORON	15 jours	action progressive
Chlorofenizon 30 g de m.a./hl	OVITOX TRICHLORFENSON	7 jours	sur pommier uniquement non efficace sur adultes
Cyhexatin 30 g de m.a./hl	MITACID - PLICTRAN TECHN'ACID	1 mois	
Cyhexatin + Tetradifon dose du fabricant	ACARYL PL DORVERT	1 mois	
Dicofol	KELTHANE, CARBAX, DICOPHYT, REMADION, DITRIX, SOVITOL	15 jours	sur pommier
Dicofol + Tétradifon	KELTHION	15 jours	sur pommier
Fenbutatin oxyde 50 g de m.a./hl	TORQUE	7 jours	Action progressive
Fenizon 50 g de m.a./hl	OVICIDE SEPPIC TRIFENSON	7 jours	Déconseillé sur pommier Golden Non efficace sur adultes
Fenizon + Dicofol dose du fabricant	OXFOR	15 jours	Déconseillé sur pommier Golden
Propargite 60 g de m.a./hl	OMITE	21 jours	Déconseillé sur poirier formulation liquide déconseillée sur pommier Golden

Imprimerie de la Circonscription RHONE-ALPES Le Directeur Gérant R. GIREAU Commission Paritaire de Presse N° 1656 AD

P63

Estimation du risque et seuils d'intervention

Observer 2 feuilles par arbre sur 50 arbres :

- Pêcher : feuilles du tiers supérieur des pousses, 60 % des feuilles occupées.
- Poirier : feuilles de la partie centrale des pousses, 100 formes mobiles pour 100 feuilles.
- Pommier : jusqu'au 10 août, feuilles de la partie centrale des pousses, 75 % des feuilles occupées.

REMARQUES :

- Les pullulations excessives d'acariens surviennent souvent à la suite de traitements répétés avec des produits favorisant (bulletin n° 13 du 5 mai). Il convient donc d'éviter tout traitement insecticide non justifié.
- Des interventions acaricides pourront, le cas échéant éviter les désagréables pullulations pendant la récolte. Mais attention :

respectez les delais d'emploi.

PECHER :

Tordeuse Orientale :

Les conditions climatiques demeurent favorables à une grande activité de ce ravageur. En tenant compte des délais d'emploi avant récolte la protection doit être assurée dans tous les vergers dont la cueillette est prévue avant début septembre. Nous précisons que les "produits à 15 jours" (type Fénitrothion, phosalone...) doivent être renouvelés tous les 12-13 jours.

Maladies de conservation :

Assurer la protection en tenant compte des indications données dans nos bulletins précédents.

POIRIER POMMIER :

Maladies de conservation :

Un certain nombre de champignons sont à l'origine de pourriture de fruits appelés "maladie de conservation" :
- parasites de blessures : Monilia fructigena, Botrytis cinerea,
- parasites latents qui pénètrent par une porte d'entrée naturelle (lenticelles...) Trichoseptoria fructigena, Gloeosporium perennans (d'où l'appellation commune de GLOEOSPORIOSES,
- pourritures à Phytophtora : plus souvent constatées sur poires et particulièrement dans les parties basses des arbres (généralement observées dans le mois qui suit la mise en conservation).

Prophylaxie :
- suppression des fruits momifiés et des chancres.
- végétation régulière par des apports judicieux d'eau et d'éléments fertilisants.

P64

***Protection des fruits au verger contre les maladies de conservation* (Pommier Poirier) :**
La récolte à une date optimale et dans des conditions qui évitent les blessures est indispensable. En condition moyenne on peut proposer la protection suivante :
- *1er traitement 20-25 jours avant la récolte,*
- *2ème traitement 2 jours avant la récolte (respecter les délais d'emploi).*

Produits utilisables :
- *Bénomyl (homologué à 50 g de m.a./hl, mais à alterner avec une autre matière active et seulement efficace contre les "Gloeosporioses").*
- *Captane 150 g de m.a./hl (nombreuses spécialités)*
- *Captafol 100 g de m.a./hl (DIFOSAN, ORTHODIFOLATAN)*
- *Tolyfluanide 75 g de m.a./hl (METHYLEUPARENE)*

** la tolyfluanide est interdite durant les 7 jours qui précèdent la récolte.*
** Cette protection sera renforcée par une application supplémentaire située à 15 jours environ de la récolte si les pluies sont abondantes*

Carpocapse :
Il est urgent d'appliquer le traitement conseillé dans notre dernier bulletin s'il n'a déjà été réalisé : le second vol est en cours.

PRUNIER :

Carpocapses des prunes :
Les captures sont toujours assez nombreuses (Meyras, Aubenas). La protection doit être renouvelée dès réception avec phosalone 60 g de m.a./hl (AZOPHENE, ZOLONE).
Dans les vergers de Reine Claude Dorée, en situations précoces et dont la récolte est prévue fin juillet, on utilisera la Deltamethrine (DECIS) à 0,75 g de m.a./hl.

Protection fongicide avant récolte :
On ajoutera à la bouillie destinée à lutter contre le carpocapse l'un des fongicides conseillés contre les maladies de conservation du pêcher : BENLATE, RONILAN, ROVRAL à au moins 15 jours de la récolte...

VIGNE

Black Rot :

Des taches sont actuellement visibles sur grappes. Cette situation oblige la prolongation de la protection. On opérera si possible dans la période du 19 au 23 juillet.

Oïdium : Rappel de la nécessité d'une intervention vers la mi-juillet.

Acariens : le temps chaud que nous avons connu ces jours dernier a été favorable à l'activité des acariens rouges et jaunes. Ces ravageurs sont responsables de décolorations du feuillage, puis éventuellement du dessèchement des feuilles les plus attaquées.
Une intervention se justifie si 30 à 40 % des feuilles sont colonisées par ces ravageurs. Le comptage est délicat. Il doit s'effectuer dans chaque parcelle en examinant une feuille par cep située au milieu d'un rameau au centre de la végétation, sur un minimum de 50 ceps bien répartis dans la parcelle.
Parmi les produits utilisables, choisir de préférence une spécialité active sur tous les stades (oeufs, larves et adultes) et en mouillant abondamment.

Tordeuses de la grappe
L'étalement des vols nous amène à recommander le renouvelement de la couverture insecticide vis-à-vis des vers : on opérera dès réception.

765